



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/actualite/article/2021-focus-sur-les-terres-publiques>

# 2021 : Focus sur les terres publiques

- Actualité -

Date de mise en ligne : jeudi 21 janvier 2021

---

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

---

Fin de l'année dernière, les terres publiques - et leur gestion - ont été au centre de l'actualité de notre petit territoire. Avec notamment l'annonce de la Région bruxelloise de sa volonté d'acheter des terres agricoles en Brabant wallon et flamand, et celle du CPAS de Liège (l'un des plus gros propriétaires terriens de la Province) de la vente de terres agricoles en sa possession pour « financer ses missions ».

Au-delà des polémiques, des maladresses et des réactions directes que ces annonces ont suscitées, nous voulions revenir sur l'enjeu majeur mis en lumière par celles-ci. A savoir **l'importance de la mise à disposition des terres publiques à destination de projets agricoles nourriciers durables.**

## Une priorité pour Terre-en-vue en 2021

Cet enjeu est loin d'être neuf et nous y travaillons depuis un certain temps. Plusieurs belles collaborations ont déjà pu se concrétiser, notamment avec la mise à disposition de terres par les communes bruxelloises [d'Anderlecht](#) et [de Jette](#) et la participation de Terre-en-vue dans les appels à projets organisés par les communes de Liège et de Tournai (projet Creafarm).

De nombreuses autres communes sont également en chemin et ont déjà pris contact avec nous pour voir comment améliorer la gestion de leur patrimoine foncier de manière générale ou pour pouvoir mettre des terrains à disposition de projet durables.

**Bonne nouvelle : nous allons pouvoir intensifier nos actions** à ce niveau grâce à l'obtention d'un **subside spécifique**, obtenu dans le cadre de l'appel à projets « soutenir la relocalisation de notre alimentation en Wallonie » lancé par la Ministre Céline Tellier. Ce subside va nous permettre d'engager une personne (**offre d'emploi** à retrouver [ici](#)) dont la mission sera précisément de travailler à la mobilisation des propriétaires publics. Le projet sera réalisé en partenariat étroit avec Credal, un de nos fondateurs, et permettra de créer des liens étroits avec d'autres lauréats de l'appel à projets.

Concrètement aussi, nous sommes actuellement en train de réaliser une étude en collaboration avec le cabinet d'avocats bruxellois Equals (spécialisé en droit public) dont le but est d'identifier les obstacles qui freinent les acteurs publics à mettre leurs terres à disposition de projets d'agriculture et tenter de trouver - voire de créer - des solutions juridiques permettant de les lever.

## Agir en tant que citoyen

Vous l'aurez compris, il est nécessaire de sensibiliser mais aussi d'outiller au mieux et au plus vite les propriétaires fonciers publics.

Mais nous souhaitons aussi vous parler de notre responsabilité à toutes et tous. Ou plutôt, **notre capacité d'actions à ce sujet.** Car oui, en tant que citoyens, nous sommes en mesure d'agir aussi.

**La terre est un bien commun.** C'est, au sein de Terre-en-vue, notre conviction la plus profonde, la racine de tout notre travail. Or, cette vision est encore loin d'être partagée et comprise par le plus grand nombre. Il est pourtant

grand temps de changer de paradigme. Et vous pouvez y contribuer. Comment ? En tant que citoyens, habitants d'une commune, membre de la société civile, électeurs... **vous avez droit à la parole**. Vous avez la possibilité d'interpeller vos élus locaux, vous informer concernant les projets publics en cours, vous positionner quant à l'utilisation des terres de votre région... Bref, vous pouvez aussi faire changer les choses à votre échelle.

Il n'est pas toujours facile de se lancer, de faire le premier pas. C'est pourquoi notre mouvement existe. Et que ce mouvement fait partie d'un réseau associatif étendu et riche. Pour venir chercher conseil, soutien. Pour demander des informations, du relais.

C'est comme cela que naissent des organisations comme [Occupons Le Terrain](#) et des outils comme leur Manuel de résistance aux projets indésirables (sortie le 13 février - plus d'infos ici aussi bientôt !).

**C'est ainsi que chacun se réapproprie sa place dans ce débat public et que celui-ci avance.**

D'ailleurs si cet article vous donne des idées ou vous donne envie de (ré)agir, n'hésitez pas, **écrivez-nous, lancez-vous !**

De notre côté, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des avancées dans cette réflexion capitale - en espérant que rapidement, elle se traduise en actions concrètes dans le chef des acteurs publics.